

EY Bedrijfsrevisoren EY Réviseurs d'Entreprises Liège Office Center Rue des Guillemins 129, bte3 B - 4000 Liège Tel: +32 (0) 4 273 76 00 ev.com

Rapport du commissaire à l'organe d'administration de Solvac SA sur l'examen limité de l'information financière intermédiaire résumée pour la période de 6 mois close le 30 juin 2024

## Introduction

Nous avons effectué l'examen limité de l'état résumé de la situation financière de Solvac SA arrêté au 30 juin 2024, incluant le bilan et le compte de résultat pour la période de 6 mois close à cette date, ainsi que des notes explicatives (« l'information financière intermédiaire résumée »). L'organe d'administration de la société est responsable de l'établissement et de la présentation de cette information financière intermédiaire résumée conformément au référentiel comptable applicable en Belgique. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire résumée sur la base de notre examen limité.

## Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme ISRE 2410 « Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'information financière intermédiaire consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est considérablement plus restreinte que celle d'un audit effectué selon les normes internationales d'audit (ISA) et ne nous permet donc pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les éléments significatifs qu'un audit aurait permis d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

## Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que l'information financière intermédiaire résumée ci-jointe pour la période de 6 mois close le 30 juin 2024 n'a pas été établie, dans tous ses aspects significatifs, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Diegem, le 2 août 2024

EY Réviseurs d'Entreprises SRL Commissaire représentée par

Marie-Laure Moreau\*

Partner

\*Agissant au nom d'une SRL

25MLM0008